



Saison d'été 2014 : les campings soutiennent l'activité en Auvergne

De mai à septembre 2014, la fréquentation des campings auvergnats affiche une légère progression. Celle-ci est même un peu plus élevée qu'au plan national. À l'inverse, le nombre de nuitées hôtelières diminue plus en Auvergne qu'en métropole. Parmi les départements auvergnats, la Haute-Loire présente la plus forte baisse de fréquentation hôtelière. Il est également le seul des quatre départements à enregistrer un recul de fréquentation sur la saison dans les campings.

Daniel Gras, Insee

La saison d'été 2014, marquée par une météo défavorable, n'est pas propice au tourisme en Auvergne. Comme l'année précédente, le nombre de visiteurs est en baisse, tant dans les hôtels que dans les campings. Cependant, les campeurs passent plus de nuits en Auvergne que durant la saison 2013.

Depuis 2011, si la fréquentation est en repli dans l'hôtellerie, elle ne cesse de progresser dans les campings. Cet essor s'accompagne d'une demande de confort de la part des clients. Ils privilégient de plus en plus les emplacements équipés d'un hébergement de type mobile-home, chalet ou autre habitation de loisir.

Hôtels : une activité plus en recul qu'en métropole

Entre mai et septembre 2014, les hôtels auvergnats accueillent 1,18 million de touristes, soit 5,3 % de moins qu'en 2013. En métropole, le repli n'est que de 2,0 %. Aux deux niveaux géographiques, la durée de séjour reste stable. Avec 1,92 million de nuitées, la fréquentation recule de 4,1 % par rapport à la saison 2013 (*figure 1*). Cette baisse est supérieure de deux points à celle enregistrée au plan national.

Le taux d'occupation des chambres régresse de 1,7 point malgré une légère réduction de la capacité d'accueil (-0,1 %). Sur l'ensemble de la saison, les hôteliers n'ont loué que 54 % des chambres disponibles. L'Auvergne présente ainsi l'un des plus faibles taux d'occupation après le Limousin et Midi-Pyrénées. Celui-ci reste nettement plus élevé dans les hôtels de chaîne (67 %) que dans les hôtels indépendants (48 %).

Campings : de meilleurs résultats qu'au plan national

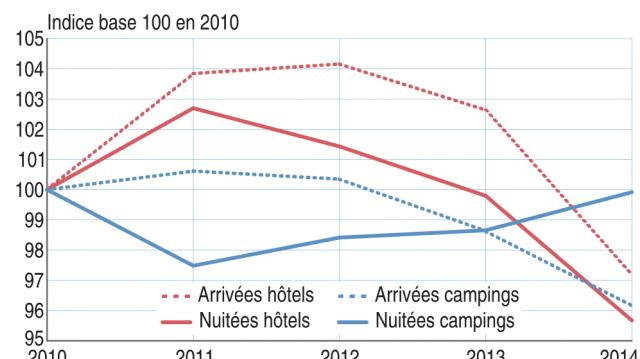
Les campeurs sont également moins nombreux à venir en Auvergne. Au cours de la saison 2014, les arrivées diminuent

de 2,5 % par rapport à l'été précédent. En revanche, elles augmentent de 1,7 % en France métropolitaine. Cependant, en moyenne, les touristes séjournent un peu plus longtemps dans la région (+0,2 jour) qu'en 2013. C'est l'inverse en métropole (-0,1 jour). Ainsi, en 2014, la fréquentation des campings auvergnats repose sur 1,76 million de nuitées, soit une hausse de 1,3 % par rapport à 2013. Au niveau métropolitain, l'augmentation n'est que de 0,3 %.

Comme au cours de la saison estivale précédente, les touristes de passage dans la région délaissez les emplacements nus. En 2014, leur fréquentation diminue de 3,7 % par rapport à l'été précédent. Les touristes privilégient les emplacements équipés d'un hébergement de type mobile-home, chalet ou autre habitation de loisir (+10,8 %) (*figure 2*). Ces derniers permettent une occupation plus régulière sur la saison. Entre mai et septembre, le taux

1 Hôtels et campings : des tendances inverses pour les nuitées

Évolution des nuitées entre mai et septembre en Auvergne au cours des cinq dernières années

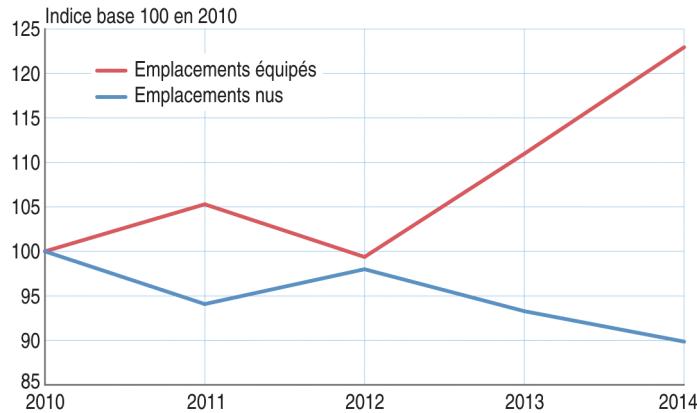


Sources : Insee ; DGCIS ; Partenaires régionaux, Enquête de fréquentation touristique.

d'occupation des emplacements locatifs atteint 43 %, soit deux fois celui des emplacements traditionnels. Il place l'Auvergne au 17^e rang des régions métropolitaines. Dans les campings auvergnats, 37 % des nuitées s'effectuent sur des emplacements locatifs, soit 10 points de moins qu'au plan national.

2 Une forte progression de fréquentation sur les emplacements équipés dans les campings auvergnats

Évolution des nuitées dans les campings par type d'emplacement entre mai et septembre au cours des cinq dernières années



Sources : Insee ; DGCIS ; Partenaires régionaux, Enquête de fréquentation touristique.

3 Des campeurs plus nombreux en Auvergne

Nombre de nuitées entre mai et septembre par type d'hébergement dans les départements auvergnats

	Hôtels		Camping		Ensemble Évolution 2014/2013 (en %)
	Nombre en 2014	Évolution 2014/2013 (en %)	Nombre en 2014	Évolution 2014/2013 (en %)	
Allier	435 587	- 4,7	256 987	+ 3,6	- 1,7
Cantal	304 745	- 2,1	346 475	+ 0,4	- 0,7
Haute-Loire	192 816	- 9,1	218 072	- 5,0	- 6,9
Puy-de-Dôme	982 935	- 3,5	937 483	+ 2,5	- 0,6
Auvergne	1 916 083	- 4,1	1 759 017	+ 1,3	- 1,6

Sources : Insee ; DGCIS ; Partenaires régionaux, Enquête de fréquentation touristique.

La clientèle étrangère continue de diminuer

Pour la seconde année consécutive, le nombre de nuitées étrangères diminue tant dans les hôtels (- 1,7 %) que dans les campings (- 3,5 %). Pour ces deux types d'hébergement, le recul est de 1,8 % au niveau national.

L'Auvergne attire relativement peu les visiteurs étrangers. Quel que soit le type d'hébergement, elle fait partie des régions où les étrangers sont les moins représentés dans le total des nuitées. Ainsi, dans les hôtels auvergnats, cette clientèle contribue à seulement 12,7 % de la fréquentation contre 39,9 % au niveau métropolitain. Dans l'hôtellerie de plein air, ces proportions s'élèvent respectivement à 24 % et 33 %.

Des évolutions contrastées dans les départements

La saison est particulièrement défavorable en Haute-Loire. C'est le seul département auvergnat où le nombre de nuitées diminue quel

que soit le type d'hébergement (*figure 3*). Dans les autres départements de la région, si la fréquentation hôtelière est partout en baisse, celle des campings en revanche augmente.

Des tendances identiques dans les villes d'eau

Globalement, la saison 2014 suit les mêmes tendances dans les villes d'eau (*définition*) que dans l'ensemble de la région. Dans les hôtels, les arrivées diminuent de 3,5 % et les nuitées de 6,2 %. Pour les campings, les séjours reculent de 1,9 % mais les nuitées progressent de 1,9 %. Leurs clients séjournent un peu plus longtemps qu'en 2013 : 5,4 jours contre 5,2 jours. C'est l'inverse pour les hôtels où la durée moyenne de séjour est de 2,0 jours, soit 0,1 jour de moins que l'année précédente. ■

Méthodologie :

Sources :

À compter de janvier 2014, la méthodologie des enquêtes de fréquentation touristique a été rénovée. Les résultats produits ne sont pas comparables à ceux publiés en 2013. Les données analysées ici ont cependant été rétropolées depuis 2010 pour permettre de calculer des évolutions.

L'enquête de fréquentation dans l'hôtellerie est réalisée en partenariat avec la Direction générale de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services (DGCIS). Elle est effectuée chaque mois sur tout le territoire auprès des hôtels classés (1 à 5 étoiles) ou non ayant au moins cinq chambres. Une extension régionale de l'enquête est financée par le Comité régional de développement touristique en Auvergne (CRDTA).

L'enquête sur l'hôtellerie de plein air est réalisée en partenariat avec la Direction générale de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services (DGCIS). Elle est effectuée chaque mois de la saison d'été (de mai à septembre) sur tout le territoire, auprès des campings classés (1 à 5 étoiles) ou non. Elle concerne uniquement les campings ayant plus de dix emplacements qui comportent au moins un emplacement loué à la clientèle de passage. Ainsi, les emplacements dits « résidentiels », loués pour la saison ou pour l'année à une même personne, sont exclus du champ de l'enquête. Néanmoins, la fréquentation de passage sur ces emplacements est bien comptabilisée.

Définitions :

Séjours (ou arrivées) : nombre de clients différents qui séjournent une ou plusieurs nuits consécutives dans le même hôtel (ou camping).

Nuitées : nombre total de nuits passées par les clients dans un hôtel (ou camping). Ainsi, un couple séjournant trois nuits consécutives dans un hôtel (ou camping) correspondra à six nuitées, de même que six personnes ne séjournant qu'une seule nuit.

Durée moyenne de séjour : rapport du nombre de nuitées au nombre d'arrivées.

Taux d'occupation : rapport du nombre de chambres d'hôtels occupées (ou d'emplacements occupés) au nombre de chambres d'hôtels réellement offertes (ou d'emplacements réellement offerts), calculé en tenant compte du nombre de jours d'ouverture.

Villes d'eau : en Auvergne, neuf stations thermales étaient ouvertes en 2014 : Vichy-Bellerive-sur-Allier, Néris-les-Bains, Bourbon-l'Archambault, Chaudes-Aigues, Royat-Chamalières, Le Mont-Dore, La Bourboule, Châteauneuf-les-Bains et Châtelguyon.

Insee Auvergne

3 place Charles De Gaulle

BP120

63403 Chamalières cedex

Directeur de la publication :

Arnaud Stéphany

Rédaction en chef :

Sandra Bouvet, Anthony Faugère

ISSN 2416-8815

© Insee 2015

Maquette : Insee
Mise en page : Insee

Pour en savoir plus :

- Millet N., « *Les hébergements touristiques en 2014 - Recul des nuitées des touristes français et étrangers* », Insee, Insee Première n°1542, avril 2015.
- Favre F., « *En 2014, une chambre d'hôtel sur deux appartient à une chaîne* », Insee, Insee Première n°1553, juin 2015.

